

RCS : LYON

Code greffe : 6901

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de LYON atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2004 B 01753

Numéro SIREN : 453 064 503

Nom ou dénomination : LUMICOM

Ce dépôt a été enregistré le 24/10/2023 sous le numéro de dépôt B2023/038780

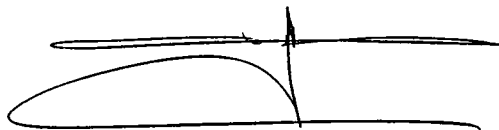
LUMICOM
Société par actions simplifiée au capital de 313 000 euros
Siège social : 70 rue Alexandre Dumas, 69120 VAULX EN VELIN
453 064 503 RCS LYON

COMPTES ANNUELS CLOS LE 31.12.2022

Certifié conforme

Le Président
Grégory PEILLON

DocuSigned by:
Grégory PEILLON
F44070FD9726441 ..



**CERTIFIÉ CONFORME
A L'ORIGINAL**

1

BILAN - ACTIF

Désignation de l'entreprise : LUMICOM		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois * 1 2	
Adresse de l'entreprise 70 rue Alexandre DUMAS 69120 VAULX EN VELIN		Durée de l'exercice précédent * 1 2	
Numéro SIRET* 4 5 3 0 6 4 5 0 3 0 0 0 2 3		Néant ☐ *	
		Exercice N clos le. 3 1 1 2 2 0 2 2	
		Brut 1	Amortissements, provisions 2
			Net 3
Capital souscrit non appelé (I)		AA	
ACTIF IMMOBILISÉ *	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	AB	AC
	Frais d'établissement *	CX	CQ
	Frais de développement *	AF	AG
	Concessions, brevets et droits similaires	AH	AI
	Fonds commercial (1)	AJ	AK
	Autres immobilisations incorporelles	AL	AM
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AN	AO
	Terrains	AP	AQ
	Constructions	AR	AS
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AT	AU
	Autres immobilisations corporelles	AV	AW
	Immobilisations en cours	AX	AY
	Avances et acomptes	CU	CV
	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	CS	CT
	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	BB	BC
	Autres participations	BD	BE
Créances rattachées à des participations	BF	BG	
Autres titres immobilisés	BH	BI	
Prêts			
Autres immobilisations financières *			
TOTAL (II)		BJ	BK
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	BL	BM
		BN	BO
		BP	BQ
		BR	BS
		BT	BU
	CRÉANCES	BV	BW
		BX	BY
		BZ	CA
		CB	CC
		CD	CE
	DIVERS	CF	CG
		CH	CI
		CJ	CK
		CW	
		CM	
	Comptes de régularisation	CN	
CO		IA	
Charges constatées d'avance (3) *			
TOTAL (III)			
Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)			
Primes de remboursement des obligations (V)			
Écarts de conversion actif * (VI)			
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)			
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes	CP
Clause de réserve de propriété *		Stocks :	
		(3) Part à plus d'un an :	CR
		Créances :	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2023

2

BILAN - PASSIF avant répartition

N° 2051-SD 2023

Désignation de l'entreprise				LUMICOM		Néant ☐ *		
						Exercice N		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :)					DA	313 000	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...					DB	134 400	
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence				EK	)	DC	
	Réserve légale (3)					DD	38 000	
	Réserves statutaires ou contractuelles					DE		
	Réserves réglementées (3) * (Dont réserve speciale des provisions pour fluctuation des cours				BI	)	DF	
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants*				EJ	)	DG	1 045 304
	Report à nouveau					DH		
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)					DI	33 453	
	Subventions d'investissement					DJ		
	Provisions réglementées *					DK	561	
	TOTAL (I)					DL	1 564 719	
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs					DM	
Avances conditionnées					DN			
TOTAL (II)					DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques					DP		
	Provisions pour charges					DQ		
	TOTAL (III)					DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles					DS		
	Autres emprunts obligataires					DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)					DU	191 261	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs				EI	)	DV	708 609
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours					DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés					DX	7 738	
	Dettes fiscales et sociales					DY	129 252	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés					DZ		
	Autres dettes					EA	7 905	
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)					EB		
TOTAL (IV)					EC	1 044 765		
Ecart de conversion passif *					(V)	ED		
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)					EE	2 609 483		
RENVIS	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital				IB		
	(2)	Réserve spéciale de réévaluation (1959)				IC		
		Écart de réévaluation libre				ID		
		Réserve de réévaluation (1976)				IE		
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *				EF		
	(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an				EG	880 945	
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP				EH	225		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

3

COMPTE DE RÉSULTAT DE L' EXERCICE (En liste)

Désignation de l'entreprise : LUMICOM						Néant ☐			
		Exercice N							
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total			
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA		FB		FC			
	biens *	FD		FE		FF			
	Production vendue services*	FG	693 396	FH		FI	693 396		
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	693 396	FK		FL	693 396		
	Production stockée*					FM			
	Production immobilisée*					FN			
	Subventions d'exploitation					FO			
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)					FP	19 104		
	Autres produits (1) (11)					FQ	2		
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	712 502	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*						FS		
	Variation de stock (marchandises)*						FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*						FU		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*						FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*						FW	32 776	
	Impôts, taxes et versements assimilés*						FX	15 076	
	Salaires et traitements*						FY	463 741	
	Charges sociales (10)						FZ	243 220	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	- dotations aux amortissements*						GA	
		- dotations aux provisions						GB	
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*						GC	
		Pour risques et charges : dotations aux provisions						GD	
	Autres charges (12)						GE	7	
	Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	754 821	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	(42 319)		
OPÉRATIONS EN COMMUN	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)						GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)						GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)						GJ	79 942	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)						GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)						GL		
	Reprises sur provisions et transferts de charges						GM		
	Différences positives de change						GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						GO		
Total des produits financiers (V)						GP	79 942		
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*						GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)						GR	1 859	
	Différences négatives de change						GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						GT		
Total des charges financières (VI)						GU	1 859		
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	78 083		
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	35 764		

(RENVIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

4

COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

N° 2053-SD 2023

Désignation de l'entreprise		LUMICOM		Néant ☐		
				Exercice N		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion			HA		
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *			HB		
	Reprises sur provisions et transferts de charges			HC		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)			HD		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)			HE	1 749	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *			HF		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)			HG	561	
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)			HH	2 310	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)				HI	(2 310)	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				HJ		
Impôts sur les bénéfices * (X)				HK		
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)				HL	792 443	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)				HM	758 990	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)				HN	33 453	
RENVOIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme			HO	
	(2) Dont	produits de locations immobilières			HY	
		produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)			IG	
	(3) Dont	- Crédit - bail mobilier *			HP	11 797
		- Crédit - bail immobilier			HQ	
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)			IH	
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées			IJ	
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées			IK	
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)			HX	
	(6ter)	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octies)			RC	
		Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)			RD	
	(9)	Dont transferts de charges			A1	19 104
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13) (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG CRDS)			A5	
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)			A3	
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)			A4	
	(13)	facultatives		A6	obligatoires	A9
dont cotisations facultatives Madelin		A7				
dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite		A8				
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :				Exercice N		
				Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels	
Pénalités amendes				1 749		
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :				Exercice N		
				Charges antérieures	Produits antérieurs	

Désignation de l'entreprise : LUMICOM										Néant ☐		*	
CADRE A		IMMOBILISATIONS				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations					
								Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence		Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste			
INCORP	Frais d'établissement et de développement				TOTAL I		CZ		D8		D9		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles				TOTAL II		KD		KE		KF		
CORPORELLES	Terrains						KG		KH		KI		
	Constructions	Sur sol propre	Dont Composants	L9			KJ		KK		KL		
		Sur sol d'autrui	Dont Composants	M1			KM		KN		KO		
		Installations générales, agencements* et aménagements des constructions		Dont Composants	M2		KP		KQ		KR		
		Installations techniques, matériel et outillage industriels		Dont Composants	M3		KS		KT		KU		
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers *					KV		KW		KX		
		Matériel de transport *					KY		KZ		LA		
		Matériel de bureau et mobilier informatique					LB		LC		LD		
		Emballages récupérables et divers *					LE		LF		LG		
	Immobilisations corporelles en cours						LH		LI		LJ		
	Avances et acomptes						LK		LL		LM		
	TOTAL III						LN		LO		LP		
	FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence						8G		8M		8T	
		Autres participations						8U	2 420 140	8V		8W	260 622
Autres titres immobilisés						1P		1R		1S			
Prêts et autres immobilisations financières						1T		1U		1V			
TOTAL IV						LQ	2 420 140	LR		LS	260 622		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)								OG	2 420 140	OH		OJ	260 622
CADRE B		IMMOBILISATIONS		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale* ou évaluation par mise en équivalence		Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice			
				par virement de poste à poste		par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence							
INCORP	Frais d'établissement et de développement		TOTAL I		IN		CO		DO		D7		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles		TOTAL II		IO		LV		LW		IX		
CORPORELLES	Terrains				IP		LX		LY		LZ		
	Constructions	Sur sol propre			IQ		MA		MB		MC		
		Sur sol d'autrui			IR		MD		ME		MF		
		Inst. gales, agents et am. des constructions			IS		MG		MH		MI		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels				IT		MJ		MK		ML		
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agents, aménagements divers				IU		MM		MN		MO	
		Matériel de transport				IV		MP		MQ		MR	
		Matériel de bureau et mobilier informatique, mobilier				IW		MS		MT		MU	
		Emballages récupérables et divers*				IX		MV		MW		MX	
	Immobilisations corporelles en cours				MY		MZ		NA		NB		
	Avances et acomptes				NC		ND		NE		NF		
	TOTAL III				IY		NG		NH		NI		
	FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence				IZ		OU		M7		OW	
		Autres participations				IO		OX		OY	2 680 762	OZ	
Autres titres immobilisés				I1		2B		2C		2D			
Prêts et autres immobilisations financières				I2		2E		2F		2G			
TOTAL IV				I3		NJ		NK	2 680 762	2H			
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)						I4		OK		OL	2 680 762	OM	

5 bis

**TABLEAU DES ÉCARTS DE RÉÉVALUATION
SUR IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES**

N° 2054 bis-SD 2023

Exercice N clos le 3 1 1 2 2 0 2 2

Les entreprises ayant pratiqué la **réévaluation légale** de leurs **immobilisations amortissables** (art. 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col.6) devient nulle.

Désignation de l'entreprise: LUMICOM

Néant ☐ *

CADRE A	Détermination du montant des écarts (col.1 - col.2) (1)		L'utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement			Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice [(col.1 - col.2) - col.5 (5)]
	Augmentation du montant brut des immobilisations 1	Augmentation du montant des amortissements 2	Au cours de l'exercice		Montant cumulé à la fin de l'exercice (4) 5	
			Montant des suppléments d'amortissement (2) 3	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés (3) 4		
1 Concessions, brevets et droits similaires						
2 Fonds commercial						
3 Terrains						
4 Constructions						
5 Installations techniques mat. et out. industriels						
6 Autres immobilisations corporelles						
7 Immobilisations en cours						
8 Participations						
9 Autres titres immobilisés						
10 TOTAUX						

- (1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 bis J du code général des impôts et figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice. Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2.
- (2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation.
- (3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement.
- (4) Ce montant comprend :
a) le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4 ,
b) le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.
- (5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n° 2051) à la ligne «Provisions réglementées».

CADRE B**DÉFICITS REPORTABLES AU 31 DÉCEMBRE 1976 IMPUTÉS SUR LA PROVISION SPÉCIALE AU POINT DE VUE FISCAL**

- 1 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE AU DÉBUT DE L'EXERCICE
- 2 - FRACTION RATTACHÉE AU RÉSULTAT DE L'EXERCICE
- 3 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE EN FIN D'EXERCICE

-	
=	

Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale.

Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan : de même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation.

Ligne 2, inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.

Désignation de l'entreprise		LUMICOM		Néant ☐ *			
CADRE A							
SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *							
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice			
Frais d'établissement et de développement		CY		EL			
Fonds commercial		RE		RF			
Autres immobilisations incorporelles		PE		PF			
TOTAL I		RK		RM			
Terrains		PI		PJ			
Constructions	Sur sol propre	PM		PN			
	Sur sol d'autrui	PR		PS			
	Inst générales, agencements et aménagement des constructions	PV		PW			
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ		QA			
Autres immobilisations corporelles	Inst générales, agencements, aménagement divers	QD		QE			
	Matériel de transport	QH		QI			
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL		QM			
	Emballages récupérables et divers	QP		QR			
TOTAL II		QU		QV			
TOTAL GÉNÉRAL (I + II)		ON		OP			
CADRE B							
VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES							
Immobilisations amortissables	DOTATIONS				REPRISES		Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice
	Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel	
Frais établissements	M9	N1	N2	N3	N4	N5	N6
Fonds commercial	RP	RQ	RR	RS	RT	RU	RV
Autres immob incorporelles	N7	N8	P6	P7	P8	P9	Q1
TOTAL I	RW	RX	RY	RZ	SB	SC	SD
Terrains	Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7	Q8
Constructions	Sur sol propre	R1	R2	R3	R4	R5	R6
	Sur sol d'autrui	R7	R8	R9	S1	S2	S3
	Inst gales, agenc et am. des const.	S5	S6	S7	S8	S9	T1
Inst techniques mat et outillage	T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9
Autres immobilisations corporelles	Inst gales, agenc am divers	U1	U2	U3	U4	U5	U6
	Matériel de transport	U8	U9	V1	V2	V3	V4
	Mat bureau et inform. mobilier	V6	V7	V8	V9	W1	W2
	Emballages récup et divers	W4	W5	W6	W7	W8	W9
TOTAL II	X2	X3	X4	X5	X6	X7	X8
Frais d'acquisition de titres de participations	NL	561		NM			NO
TOTAL III							
Total général (I + II + III)	NP	561	NQ	NR	NS	NT	NU
Total général (NP + NQ + NR)	NW	561		NY			NZ
CADRE C							
MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES *		Montant net au début de l'exercice		Augmentations		Dotations de l'exercice aux amortissements	
Frais d'émission d'emprunt à étaler						Z9	Z8

7

PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

Désignation de l'entreprise		LUMICOM		Néant ☐ *	
Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3	Montant à la fin de l'exercice 4
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA	TB	TC
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II) *	3U	TD	TE	TF
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V	TG	TH	TI
	Amortissements dérogatoires	3X	TM	TN	TO
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3	D4	D5	D6
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ	IK	IL	IM
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP	TQ	TR
	TOTAL I	3Z	TS	TT	TU
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S
	Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V	4W
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X	4Y	4Z	5A
	Provisions pour impôts (1)	5B	5C	5D	5E
	Provisions pour renouvellement des immobilisations*	5F	5H	5J	5K
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO	EP	EQ	ER
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	5S	5T	5U
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	5W	5X	5Y
	TOTAL II	5Z	TV	TW	TX
Provisions pour dépréciation	- incorporelles	6A	6B	6C	6D
	- corporelles	6E	6F	6G	6H
	- titres mis en équivalence	O2	O3	O4	O5
	- titres de participation	9U	9V	9W	9X
	- autres immobilisations financières (1)*	O6	O7	O8	O9
	Sur stocks et en cours	6N	6P	6R	6S
	Sur comptes clients	6T	6U	6V	6W
	Autres provisions pour dépréciation (1)*	6X	6Y	6Z	7A
	TOTAL III	7B	TY	TZ	UA
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	7C	UB	UC	UD
Dont dotations et reprises	- d'exploitation	UE	UF		
	- financières	UG	UH		
	- exceptionnelles	UJ	UK		
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5e du C.G.I.					10

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise LUMICOM

[illegible]

PROVISIONS INSCRITES AU BILAN
Détail du poste "Autres provisions réglementées"

Désignation de l'entreprise LUMICOM

[illegible]

[illegible]

Désignation de l'entreprise LUMICOM

[illegible]

8

**ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES ET
DES DETTES A LA CLÔTURE DE L'EXERCICE ***

N° 2057-SD 2023

Désignation de l'entreprise : LUMICOM										Néant ☐			
CADRE A			ÉTAT DES CRÉANCES			Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3			
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations			UL		UM		UN					
	Prêts (1) (2)			UP		UR		US					
	Autres immobilisations financières			UT		UV		UW					
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux			VA									
	Autres créances clients			UX	178 810		178 810						
	Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie * (Provision pour dépréciation antérieurement constatée*) UO			ZI									
	Personnel et comptes rattachés			UY	1 005		1 005						
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			UZ									
	État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		VM									
		Taxe sur la valeur ajoutée		VB	1 034		1 034						
		Autres impôts, taxes et versements assimilés		VN									
		Divers		VP									
	Groupe et associés (2)			VC	2 394		2 394						
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)			VR	2 688		2 688						
	Charges constatées d'avance			VS									
TOTAUX			VT	185 931	VU	185 931	VV						
RENOIS	(1)	- Prêts accordés en cours d'exercice		VD									
		- Remboursements obtenus en cours d'exercice		VE									
	(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)			VF								
CADRE B			ÉTAT DES DETTES			Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'1 an et 5 ans au plus 3		A plus de 5 ans 4	
Emprunts obligataires convertibles (1)			7Y										
Autres emprunts obligataires (1)			7Z										
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine		VG										
	à plus d'1 an à l'origine		VH	191 261		27 441		113 893		49 927			
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)			8A										
Fournisseurs et comptes rattachés			8B	7 738		7 738							
Personnel et comptes rattachés			8C	23 199		23 199							
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			8D	74 756		74 756							
État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		8E										
	Taxe sur la valeur ajoutée		VW	20 704		20 704							
	Obligations cautionnées		VX										
	Autres impôts, taxes et assimilés		VQ	10 593		10 593							
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			8J										
Groupe et associés (2)			VI	708 609		708 609							
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)			8K	7 905		7 905							
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie*			ZZ										
Produits constatés d'avance			8L										
TOTAUX			VY	1 044 765	VZ	880 945		113 893		49 927			
RENOIS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice		VJ	200 000	(2) Montant des divers emprunts et dettes contrac- tés auprès des associés personnes physiques		VL					
		Emprunts remboursés en cours d'exercice		VK	10 258	* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032							

LUMICOM
Société par actions simplifiée au capital de 313 000 euros
Siège social : 70 rue Alexandre Dumas, 69120 VAULX EN VELIN

453 064 503 RCS LYON

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 30 JUIN 2023

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2022

DEUXIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2022 s'élevant à 33 453 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice **33 453 euros**

En totalité au compte "autres réserves" qui s'élève ainsi à 1 078 757 euros.

Compte tenu de cette affectation, les capitaux propres de la Société seront de 1 564 719 euros.

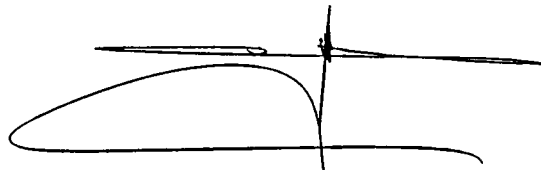
Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte qu'aucune distribution de dividende n'a été effectuée au titre des trois derniers exercices.

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 30 juin 2023

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

Certifié conforme
Le Président
Grégory PEILLON

DocuSigned by:
Grégory PEILLON
F44070FD9726441



Jean-Marc BAREILLE
Expert-Comptable
Commissaire aux
comptes
Associé

LUMICOM

Société par Actions Simplifiée
au capital de 313 000 €

70 rue Alexandre Dumas,
69120 VAULX-EN-VELIN

R.C.S : LYON 453 064 503

RAPPORTS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

EXERCICE CLOS LE 31/12/2022



www.acora.fr

ACORA AUDIT

Société de Commissaires aux Comptes Membre de la Compagnie Régionale de Lyon

SAS au capital de 4 350 euros / RCS Lyon 378 890 644 / APE 6920Z

50 Allée des Cyprès / BP20029 / 69578 LIMONEST CEDEX / 04 78 35 62 61 / limonest@acora.fr

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31/12/2022

À l'assemblée générale de la société LUMICOM,

OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société LUMICOM relatifs à l'exercice clos le 31/12/2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2022 à la date d'émission de notre rapport.

JUSTIFICATION DES APPRÉCIATIONS

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

L'essentiel de l'actif immobilisé est composé de titres de participation. Ces éléments sont comptabilisés conformément à la méthode indiquée au paragraphe de l'annexe relatif aux immobilisations financières des règles et méthodes comptables. Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables, nous avons vérifié le caractère approprié des informations fournies dans les notes de l'annexe et nous nous sommes assurés de leur correcte application. Par ailleurs, nous nous sommes assurés de la vraisemblance et de la cohérence des hypothèses retenues le cas échéant.

VERIFICATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.

RESPONSABILITÉS DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

RESPONSABILITÉS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES À L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Une description plus détaillée de nos responsabilités de commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels figure dans l'annexe du présent rapport et en fait partie intégrante.

Fait à Limonest, le 22/06/2023

Le commissaire aux comptes,

ACORA AUDIT



50 Allée des Cyprès
69 760 LIMONEST

Jean-Marc BAREILLE



Pièces jointes :

- Annexe « description détaillée des responsabilités du Commissaire aux comptes ;
- Comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/2022

ANNEXE

DESCRIPTION DÉTAILLÉE DES RESPONSABILITÉS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Bilan Actif

LUMICOM

Période du 01/01/22 au 31/12/22
Edition du 20/04/23
Devise d'édition EUR

RUBRIQUES	BRUT	Amortissements	Net (N) 31/12/2022	Net (N-1) 31/12/2021
CAPITAL SOUSCRIT NON APPELÉ				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concession, brevets et droits similaires				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
TOTAL immobilisations incorporelles :				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriel				
Autres immobilisations corporelles				
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
TOTAL immobilisations corporelles :				
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
Participations évaluées par mise en équivalence				
Autres participations	2 680 762	260 000	2 420 762	2 160 140
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
TOTAL immobilisations financières :	2 680 762	260 000	2 420 762	2 160 140
ACTIF IMMOBILISÉ	2 680 762	260 000	2 420 762	2 160 140

STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières et approvisionnement				
Stocks d'en-cours de production de biens				
Stocks d'en-cours production de services				
Stocks produits intermédiaires et finis				
Stocks de marchandises				
TOTAL stocks et en-cours :				
CRÉANCES				
Avances, acomptes versés sur commandes				3 000
Créances clients et comptes rattachés	178 810		178 810	159 254
Autres créances	7 122		7 122	6 560
Capital souscrit et appelé, non versé				
TOTAL créances :	185 931		185 931	168 813
DISPONIBILITÉS ET DIVERS				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	2 790		2 790	76 220
Charges constatées d'avance				
TOTAL disponibilités et divers :	2 790		2 790	76 220
ACTIF CIRCULANT	188 721		188 721	245 033

Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes remboursement des obligations				
Écarts de conversion actif				

TOTAL GÉNÉRAL	2 869 483	260 000	2 609 483	2 405 173
----------------------	------------------	----------------	------------------	------------------

Bilan Passif

LUMICOM

Période du 01/01/22 au 31/12/22
Edition du 20/04/23
Devise d'édition EUR

RUBRIQUES	Net (N) 31/12/2022	Net (N-1) 31/12/2021
SITUATION NETTE		
Capital social ou individuel dont versé	313 000	313 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	134 400	134 400
Écarts de réévaluation dont écart d'équivalence		
Réserve légale	38 000	38 000
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	1 045 304	1 012 263
Report à nouveau		
Résultat de l'exercice	33 453	33 041
TOTAL situation nette :	1 564 158	1 530 704
SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT		
PROVISIONS RÉGLEMENTÉES	561	
CAPITAUX PROPRES	1 564 719	1 530 704
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
DETTES FINANCIÈRES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires	191 261	7 648
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	708 609	733 680
Emprunts et dettes financières divers		
TOTAL dettes financières :	899 869	741 328
AVANCES ET ACOMPTES RECUS SUR COMMANDES EN COURS		
DETTES DIVERSES		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	7 738	8 634
Dettes fiscales et sociales	129 252	111 396
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	7 905	13 111
TOTAL dettes diverses :	144 895	133 140
PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE		
DETTES	1 044 765	874 469
Ecarts de conversion passif		
TOTAL GÉNÉRAL	2 609 483	2 405 173

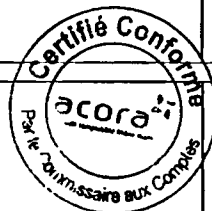


Compte de Résultat (Première Partie)

LUMICOM

Période du 01/01/22 au 31/12/22
Edition du 20/04/23
Devise d'édition EUR

RUBRIQUES	France	Export	Net (N) 31/12/2022	Net (N-1) 31/12/2021
Ventes de marchandises				
Production vendue de biens				
Production vendue de services	693 396		693 396	652 976
Chiffres d'affaires nets	693 396		693 396	652 976
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges			19 104	16 416
Autres produits			2	8
PRODUITS D'EXPLOITATION			712 502	669 400
CHARGES EXTERNES				
Achats de marchandises [et droits de douane]				
Variation de stock de marchandises				
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variation de stock [matières premières et approvisionnements]				
Autres achats et charges externes			32 776	18 218
TOTAL charges externes :			32 776	18 218
IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILÉS			15 076	13 187
CHARGES DE PERSONNEL				
Salaires et traitements			463 741	393 360
Charges sociales			243 220	207 539
TOTAL charges de personnel :			706 961	600 899
DOTATIONS D'EXPLOITATION				
Dotations aux amortissements sur immobilisations				4 275
Dotations aux provisions sur immobilisations				
Dotations aux provisions sur actif circulant				
Dotations aux provisions pour risques et charges				
TOTAL dotations d'exploitation :				4 275
AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION			7	114
CHARGES D'EXPLOITATION			754 821	636 693
RÉSULTAT D'EXPLOITATION			(42 319)	32 707



Compte de Résultat (Seconde Partie)

LUMICOM

Période du 01/01/22 au 31/12/22
Edition du 20/04/23
Devise d'édition EUR

RUBRIQUES	Net (N) 31/12/2022	Net (N-1) 31/12/2021
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	(42 319)	32 707
Bénéfice attribué ou perte transférée Perte supportée ou bénéfice transféré		
PRODUITS FINANCIERS		
Produits financiers de participation	79 942	
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés		
Reprises sur provisions et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	79 942	
CHARGES FINANCIÈRES		
Dotations financières aux amortissements et provisions		
Intérêts et charges assimilées	1 859	
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	1 859	
RÉSULTAT FINANCIER	78 083	
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS	35 764	32 707
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		4 833
Produits exceptionnels sur opérations en capital		
Reprises sur provisions et transferts de charges		
		4 833
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	1 749	4 500
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	561	
	2 310	4 500
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	(2 310)	333
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise		
Impôts sur les bénéfices		
TOTAL DES PRODUITS	792 443	674 234
TOTAL DES CHARGES	758 990	641 193
BÉNÉFICE OU PERTE	33 453	33 041



LUMICOM

FAITS MARQUANTS :

Rachat de la société SNMT (fabrication de meubles de bureau et de magasin)
en date du 31/08/2022.

EVENEMENTS POST CLOTURE :

Néant

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés en conformité avec le règlement de l'Autorité des Normes Comptables N°2014-03 du 5 Juin 2014, relatif au plan comptable général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- Continuité de l'exploitation
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- Indépendance des exercices



Et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

a) Immobilisations corporelles :

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations)

Les durées d'amortissements pratiquées sont les suivantes :

- Matériel de transport 5 ans

b) Immobilisations financières :

Les immobilisations financières sont évaluées à leur coût d'acquisition. Une dépréciation est constatée si la valeur d'usage devient inférieure à ce coût d'acquisition. Cette valeur d'usage est déterminée sur la base des capitaux propres et de la capacité bénéficiaire de filiales.

En cas d'indice de perte de valeur, un test de dépréciation est réalisé permettant l'appréciation de la comptabilisation d'une provision ou l'ajustement des provisions constituées.

Au titre de l'exercice 2019, maintien de la dépréciation des titres de la société Devign à hauteur de 140 K€ constatée en 2017 et dotation à la provision pour dépréciation des titres de la société Sovilec d'un montant de 120 K€.

c) Les créances et dettes :

Les créances et dettes sont valorisées à leur valeur nominale.

Une provision pour dépréciation de créances clients est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable ou existence d'un litige commercial.

d) Les provisions pour risques et charges :

Lorsqu'un risque ou une charge est estimé avec une probabilité suffisante, une provision est constatée dans les comptes.

ENGAGEMENTS HORS BILAN

Nantissement de comptes de titres financiers pour 200 K€.

COMPOSITION DU CAPITAL

Capital de 12 520 actions d'un montant de 25 €.



INTEGRATION FISCALE :

La société LUMICOM, SAS au capital de 313 000 € dont le siège social est situé au :

70, rue Alexandre Dumas
69120 VAULX EN VELIN

S'est constitué seule redevable de l'impôt sur les sociétés et de l'imposition forfaitaire annuelle dus par le groupe formé par elle-même et ses filiales en application de l'article 223A du code général des impôts.

La commune intention des parties est la suivante :

Les charges d'impôt sont supportées par les sociétés comme en l'absence d'intégration fiscale.

Les éventuelles économies d'impôts réalisées sont constatées au niveau de la société LUMICOM SAS.

ETAT DES CREANCES ET DES DETTES

SOVILEC :

Clients : 68 916.00 €
Fournisseurs : Néant
Intégration Fiscale : 42 604.42 €
Compte Courant : 227 999.02 €
Dividendes reçus : 79 941.62 €

DEVIGN :

Clients : 55 806.80 €
Fournisseurs : Néant.
Autres créances : Néant
Intégration Fiscale : 3 802.00 €
Compte Courant : 5 478.35 €
Dividendes versés : Néant €



SNMT :

Clients : Néant
Fournisseurs : Néant
Intégration Fiscale : Néant
Compte Courant : 2 394.13 €

FILIALES ET PARTICIPATIONS

(en milliers d'euros)	SOVILEC SAS 12 mois	DEVIGN SAS 12 mois	SNMT SAS 12 mois
Capital	550 K€	10 K€	7,622 K€
Réserves et report à nouveau	820 K€	-126 K€	193 K€
Quote-part du capital détenue (en %)	100 %	100 %	100 %
Valeur comptable brute des titres détenus	2263 K€	150 K€	252 K€
Valeur comptable nette des titres détenus	2143 K€	10 K€	8 K€
Montant cautions et avals donnés par la société	Néant	Néant	Néant
Chiffre d'affaires du dernier exercice HT	7 866 K€	625 K€	365 K€
Bénéfice ou perte du dernier exercice HT	72 K€	59 K€	9 K€
Dividendes encaissés par Lumicom au cours de l'exercice	80 K€	Néant	Néant

REMUNERATION DES DIRIGEANTS

Les rémunérations allouées aux organes de direction de la société ne sont pas mentionnées car cela reviendrait à donner une information individuelle d'un membre déterminé des organes de direction.

EFFECTIF

L'effectif de la Société au 31 décembre 2022 est de 5 personnes contre 5 au 31 décembre 2021.

TRANSFERT DE CHARGES

	Eléments Exploitation (en euros)	Eléments Financiers (en euros)
Remboursement formation	2 688 €	
Avantage en nature	16 416 €	
Total	19 104 €	



TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES

Unité monétaire	K EUROS	Tableau de variation des capitaux propres					
Débit : -	Crédit : +	31/12/N-1	Augment.	Diminutions	Affect. du résultat N-1	Résultat N	31/12/N
Capital social		313					313
Prime de fusion		134					134
Réserve légale		38					38
Autres réserves		1012			33		1045
Résultat		33			-33	33	33
Totaux capitaux propres		1531				33	1565

Immobilisations

LUMICOM

Période du 01/01/22 au 31/12/22
Edition du 20/04/23
Devise d'édition EUR

RUBRIQUES	Valeur brute début exercice	Augmentations par réévaluation	Acquisitions apports, création virements
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
Frais d'établissement et de développement			
Autres immobilisations incorporelles			
TOTAL immobilisations incorporelles :			
IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
Terrains			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Constructions installations générales			
Installations techniques et outillage industriel			
Installations générales, agencements et divers			
Matériel de transport			
Matériel de bureau, informatique et mobilier			
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			
TOTAL immobilisations corporelles :			
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES			
Participations évaluées par mises en équivalence			
Autres participations	2 420 140		260 622
Autres titres immobilisés			
Prêts et autres immobilisations financières			
TOTAL immobilisations financières :	2 420 140		260 622
TOTAL GÉNÉRAL	2 420 140		260 622



RUBRIQUES	Diminutions par virement	Diminutions par cessions mises hors service	Valeur brute fin d'exercice	Réévaluations légalés
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'étab. et de développement				
Autres immobilisations incorporelles				
TOTAL immobilisations incorporelles :				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions installations générales				
Install. techn., matériel et out. industriels				
Inst. générales, agencements et divers				
Matériel de transport				
Mat. de bureau, informatique et mobil.				
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
TOTAL immobilisations corporelles :				
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
Participations mises en équivalence				
Autres participations			2 680 762	
Autres titres immobilisés				
Prêts et autres immo. financières				
TOTAL immobilisations financières :			2 680 762	
TOTAL GÉNÉRAL			2 680 762	

Amortissements

LUMICOM

Période du 01/01/22 au 31/12/22
Edition du 20/04/23
Devise d'édition EUR

SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE				
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Montant début exercice	Augmentations dotations	Diminutions reprises	Montant fin exercice
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES Frais d'étab. et de développement. Autres immobilisations incorporelles TOTAL immobilisations incorporelles :				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES Terrains Constructions sur sol propre Constructions sur sol d'autrui Constructions installations générales Installations techn. et outillage industriel Inst. générales, agencements et divers Matériel de transport Mat. de bureau, informatique et mobil. Emballages récupérables et divers TOTAL immobilisations corporelles :				



TOTAL GÉNÉRAL				
----------------------	--	--	--	--

VENTILATIONS DES DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS DE L'EXERCICE			
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES Frais d'établissement et de développement Autres immobilisations incorporelles TOTAL immobilisations incorporelles :			
IMMOBILISATIONS CORPORELLES Terrains Constructions sur sol propre Constructions sur sol d'autrui Constructions installations générales Installations techniques et outillage industriel Installations générales, agencements et divers Matériel de transport Matériel de bureau, informatique et mobilier Emballages récupérables et divers TOTAL immobilisations corporelles :			
Frais d'acquisition de titres de participations	561		

TOTAL GÉNÉRAL	561		
----------------------	-----	--	--

Provisions Inscrites au Bilan

LUMICOM

Période du 01/01/22 au 31/12/22
Edition du 20/04/23
Devise d'édition EUR

RUBRIQUES	Montant début exercice	Augmentations dotations	Diminutions reprises	Montant fin exercice
Prov. pour reconstitution des gisements Provisions pour investissement Provisions pour hausse des prix Amortissements dérogatoires Dont majorations exceptionnelles de 30% Provisions pour prêts d'installation Autres provisions réglementées		561		561
PROVISIONS RÉGLEMENTÉES		561		561

Provisions pour litiges Prov. pour garant. données aux clients Prov. pour pertes sur marchés à terme Provisions pour amendes et pénalités Provisions pour pertes de change Prov. pour pensions et obligat. simil. Provisions pour impôts Prov. pour renouvellement des immo. Provisions pour gros entretien et grandes révisions Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer Autres prov. pour risques et charges				
PROV. POUR RISQUES ET CHARGES				

Prov. sur immobilisations incorporelles Prov. sur immobilisations corporelles Prov. sur immo. titres mis en équival. Prov. sur immo. titres de participation Prov. sur autres immo. financières Provisions sur stocks et en cours Provisions sur comptes clients Autres provisions pour dépréciation	260 000			260 000
PROVISIONS POUR DÉPRÉCIATION	260 000			260 000

TOTAL GÉNÉRAL	260 000	561		260 561
----------------------	----------------	------------	--	----------------

État des Échéances des Créances et Dettes

LUMICOM

Période du 01/01/22 au 31/12/22
Edition du 20/04/23
Devise d'édition EUR

ÉTAT DES CRÉANCES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres immobilisations financières			
TOTAL de l'actif immobilisé :			
DE L'ACTIF CIRCULANT			
Clients douteux ou litigieux			
Autres créances clients	178 810	178 810	
Créance représent. de titres prêtés ou remis en garantie	1 005	1 005	
Personnel et comptes rattachés			
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
État - Impôts sur les bénéfices			
État - Taxe sur la valeur ajoutée	1 034	1 034	
État - Autres impôts, taxes et versements assimilés			
État - Divers			
Groupe et associés	2 394	2 394	
Débiteurs divers	2 688	2 688	
TOTAL de l'actif circulant :	185 931	185 931	
CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE			



TOTAL GÉNÉRAL	185 931	185 931	
----------------------	----------------	----------------	--

ÉTAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an et 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Auprès des établissements de crédit :				
- à 1 an maximum à l'origine				
- à plus d' 1 an à l'origine	191 261	27 441	113 893	49 927
Emprunts et dettes financières divers				
Fournisseurs et comptes rattachés	7 738	7 738		
Personnel et comptes rattachés	23 199	23 199		
Sécurité sociale et autres organismes	74 756	74 756		
Impôts sur les bénéfices				
Taxe sur la valeur ajoutée	20 704	20 704		
Obligations cautionnées				
Autres impôts, taxes et assimilés	10 593	10 593		
Dettes sur immo. et comptes rattachés				
Groupe et associés	708 609	708 609		
Autres dettes	7 905	7 905		
Dettes représentat. de titres empruntés				
Produits constatés d'avance				

TOTAL GÉNÉRAL	1 044 765	880 945	113 893	49 927
----------------------	------------------	----------------	----------------	---------------

Produits à Recevoir

LUMICOM

Période du 01/01/22 au 31/12/22
Edition du 20/04/23
Devise d'édition EUR

MONTANT DES PRODUITS À RECEVOIR INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	Montant
Immobilisations financières Créances rattachées à des participations Autres immobilisations financières Créances Créances clients et comptes rattachés Personnel Organismes sociaux État Divers, produits à recevoir Autres créances Valeurs Mobilières de Placement Disponibilités	54 087 2 688
TOTAL	56 775



Charges à Payer

LUMICOM

Période du 01/01/22 au 31/12/22
Edition du 20/04/23
Devise d'édition EUR

MONTANT DES CHARGES À PAYER INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN		Montant
Emprunts obligataires convertibles Autres emprunts obligataires Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit Emprunts et dettes financières divers Dettes fournisseurs et comptes rattachés Dettes fiscales et sociales Dettes sur immobilisations et comptes rattachés Disponibilités, charges à payer Autres dettes		3 780 37 655 225 2 427
TOTAL		44 086



Détail des Produits Exceptionnels et Charges Exceptionnelles

LUMICOM

Période du 01/01/22 au 31/12/22
Edition du 20/04/23
Devise d'édition EUR

PRODUITS EXCEPTIONNELS	Montant	Imputé au compte
		

TOTAL		
-------	--	--

CHARGES EXCEPTIONNELLES	Montant	Imputé au compte

TOTAL		
-------	--	--

RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES

Assemblée générale d'approbation des comptes de l'exercice clos le 31/12/2022

À l'assemblée générale de la société LUMICOM,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission.

CONVENTIONS SOUMISES A L'APPROBATION DE L'ASSEMBLEE GENERALE

Conventions intervenues au cours de l'exercice écoulé

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention intervenue au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'assemblée générale en application des dispositions de l'article L. 227-10 du code de commerce.

Fait à Limonest, le 22/06/2023

Le commissaire aux comptes,

ACORA AUDIT



acora
audit(s) & consolidation

50 Allée des Cyprès
69 760 LIMONEST

Jean-Marc BAREILLE

